

Le site de
la Commune de
Plougar



COMMUNE DE PLOUGAR

BULLETIN D'INFORMATION

MARS 2013

Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie :

Tous les matins
du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h.

Le vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h15

Tél : 02.98.68.53.65.

Fax : 02.98.68.56.55.

Mail :

mairie.plougar@wanadoo.fr

Site internet :

www.plougar.fr

En cas de besoin, vous
pouvez contacter :

Madame MINGAM Marie-
Françoise : 06.10.81.25.69

Monsieur HERRY Pascal :
06.59.53.64.48.

Monsieur LE BORGNE
Laurent : 06.60.54.70.04.

Monsieur LE NAN
Dominique :
02.98.68.57.62.

Numéros utiles :



Déchetterie de Bodilis :

02.98.68.99.99.

Déchetterie de
Plougourvest :
02.98.29.59.14.

Médecin de garde : 15

Pharmacie de garde : 3237

Pompiers :

18 – portable 112

Gendarmerie : 17

DIMANCHE 17 MARS 2013

LE FOOTBALL CLUB BODILIS-PLOUGAR
ET LE CLUB HAND PLOUGAR-BODILIS
Organisent ensemble leur repas

BŒUF CAROTTES

A PARTIR DE 11H45, A LA SALLE OMNISPORTS
DE
PLOUGAR

Menu : Potage, Bœuf Carottes, Dessert et Café.

Tarifs : adulte 12 €, enfant 6 €
(boisson comprise), emporté 8 €
(prévoir les récipients)

VENEZ NOMBREUX !



ETAT CIVIL

Naissances

- Alyssa SIMON, 4 hameau de Bellevue, née à MORLAIX
- Liz VANHECKE, 3, hameau du Roz, née à BREST
- Léia, Dominique, Patricia PELLEN, 2, place d'Armorique, née à BREST

URBANISME/DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- Pour la construction d'une porcherie et d'un bassin d'aération, S.C.E.A. Guivarc'h, Pérounel.

ENSEMBLE PAROISSIAL BERVEN-LAMBADER

Horaires des messes à partir de février :

Plouzévédé : chaque samedi
soir à 18h

Messe le dimanche matin :

Plouvorn : tous les 1^{ers} et 3^{èmes}
dimanches du mois à 10h45

Plougar : tous les 2^{èmes}
dimanches du mois à 09h30

St Vougay : tous les 4^{èmes}
dimanches du mois à 10h45

Trézilidé : tous les 5^{èmes}
dimanches du mois à 10h45

Relais Paroissiaux :

Mme Jeanne PINVIDIC :
02.98.68.50.47.,

Mme Yvonne EDERN :
02.98.68.53.96.,

Mme Paulette MOYSAN :
02.98.68.52.74.

et Mme Anne-Marie
SALMAS : 02.98.68.54.28.



ASSOCIATION LOCALE ADMR SAINT VOUGAY ET SA REGION

3, route de Plouescat –
29440 Saint-Vougay.

Tél : 02.98.29.58.73.

saintvougay@admr29.org

Le secrétariat est ouvert :

Le lundi de 8h30 à 12h

Le mardi de 13h30 à 17h30

Le mercredi de 8h30 à 12h

Le jeudi de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 13h30 à
16h30

En cas d'urgence :

Mme Monique BRAMOULLE
Présidente : 06.13.70.87.44. ;

Mme Armelle PRIGENT

Secrétaire 02.98.69.95.55. ;

Mme Denise HERRY :
02.98.68.55.93.

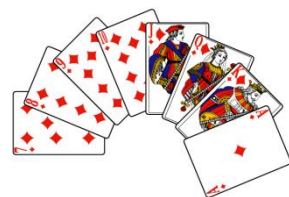
INCIVILITES

De nouvelles dégradations nous ont été signalées en mairie : plants piétinés, pots jetés à terre... Ces incivilités se reproduisent sans cesse, tant sur des biens publics que privés, malgré nos nombreux articles parus dans le bulletin municipal (juin 2011, novembre 2011, novembre 2012, décembre 2012...). **Nous rappelons aux parents d'être vigilants sur les agissements de leurs enfants. Les parents sont responsables des conséquences de ces dégradations, que ce soit dans des parcelles cultivées, dans des jardins ou sur des biens et des espaces publics.**

De plus, de nombreuses réclamations ont encore été faites concernant les divagations de chiens et leurs déjections. Merci de tenir compte de ce rappel.

CLUB DES AINES

- **Samedi 9 mars** : assemblée générale du Ponant à Saint-Servais.
- **Lundi 11 mars** : jeu 'Le Savez- Vous » Guimiliau
- **Mardi 19 mars** : à l'occasion du Mardi-Gras, le club organise pour ses adhérents un repas le mardi 19 mars à midi, suivi des jeux habituels.
- **Mercredi 27 mars** : finale départementale de dominos au Drennec.
- **Mercredi 3 avril** : demi-finale de belote « nord » à Guilers.
- **Mardi 9 avril** : Dominos-pétanque-scrabble à Plougar avec Saint-Vougay.



COMITE D'ANIMATION

Résultat du Téléthon 2012

Le Rando-Jogging du 28 octobre, le Téléthon du 8 décembre à la salle omnisports et le don du Club des Aînés ont permis le 31 janvier dernier de remettre un chèque de 1050 € à Martine Louis, coordinatrice de l'AFM-Téléthon pour le Nord-Finistère.

Un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui ont œuvré de près ou de loin à ces manifestations, aux donateurs, au sponsor et bien sûr à tous les participants pour ces journées très conviviales.

Rando Clair de Lune

Prévue fin mai, l'école, principal organisateur, nous a fait part d'un imprévu qui rend préférable son annulation pour cette année.

Chasse à l'œuf de Pâques

Comme l'an passé, une Chasse à l'œuf sera organisée le **lundi de Pâques 1^{er} avril**, pour les enfants de la commune de 3 à 11 ans. Rendez-vous à 11h devant la salle omnisports pour les constitutions de trois équipes (3-4-5 ans, 6-7-8 ans, 9-10-11 ans).

Un concours de pesée du « Panier de Pâques » fera partie de l'animation.

La chasse aura lieu dans le secteur de la salle omnisports.

Partage de la récolte dans chaque équipe vers 11h45 et pot offert à tous les participants ainsi qu'à leurs parents ! Venez nombreux !

Contact : Claude Le Page, claudefp29@gmail.com, 02.98.24.81.66.



RECENSEMENT DES JEUNES

En application du décret n° 2002-446 du 29 mars 2002, les Françaises et les Français nés entre le **1^{er} janvier 1997** et le **31 mars 1997** sont tenus de se faire recenser **avant le 15 avril 2013, dès qu'ils ont 16 ans. Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.**

Cette démarche est obligatoire. Un récépissé de recensement sera remis à chacun, ouvrant droit à l'inscription à plusieurs examens et à la conduite accompagnée.



BODILIS PLOUGAR FOOTBALL CLUB

Vous trouverez toutes les informations concernant le foot sur le site du club : www.bodilisplougarfc.com

BODILIS PLOUGAR HANDBALL CLUB

Site du Hand : www.pbhb29.com, vous y trouverez toutes les infos du Hand



ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG DU PAYS DE LANDI

Collecte de sang à l'espace des capucins de Landivisiau de 8h à 12h30 :



Les 25, 26, et 27 Mars 2013.

COURS INFORMATIQUE

De nouvelles personnes intéressées nous ont déjà contactés pour solliciter une troisième session de cours d'informatique pour cette année 2013. Elle pourrait avoir lieu à partir de mai. Vous pouvez vous inscrire en mairie.






BIBLIOTHEQUE

Assemblée Générale :

L'assemblée générale de l'association « Plaisir de Lire » aura lieu le **mercredi 6 mars, à 20h30**, dans la nouvelle bibliothèque, près de la Mairie.

Tous les bénévoles, lecteurs et futurs lecteurs y sont cordialement invités. Au cours de la soirée, la disposition des ouvrages et le fonctionnement de la bibliothèque seront présentés et chacun pourra faire part de ses idées et de ses souhaits. Venez nombreux !

Horaires d'ouverture :

-  **Le mercredi de 17 h 30 à 18 h 45**
-  **Le jeudi de 16 h 30 à 17 h 45**
-  **Le samedi de 10 h à 11 h 30**

L'arbre à livres :

Mis en place sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau, l'Arbre à Livres propose une sélection de livres aux enfants âgés de 6 à 10 ans. Une sélection de livres sur les sens, thème retenu pour les « bonzaïs » 6/8ans, et sur le fantastique, thème retenu pour les « baobabs » 8/10 ans, est mise à la disposition des jeunes lecteurs dans la bibliothèque. Pour avoir le droit de voter sur le choix du meilleur livre, il faudra lire au moins 3 livres. La fiche de notation en forme d'arbre devra être remise à la bibliothèque pour le 26 avril. Les résultats seront dévoilés le 3 mai.



RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Dates de permanences pour le mois de février 2013 :

À **Bodilis**, en Mairie : le jeudi 21 (de 9h à 12h)
À **Plouzévéde**, en Mairie : le jeudi 28 (de 9h à 12h)
À **Plougourvest**, en Mairie : le mercredi 13 (de 9h à 12h)
À **Landivisiau** : du lundi au vendredi (de 9h/12h30 et de 13h30/17h), permanences de soirée tous les mercredis (de 17h à 20h sur RDV), permanences de midi les 3 premiers vendredis du mois (de 12h30 à 13h30).



Temps d'éveil : à **Landivisiau** les **vendredi 29**, à **Bodilis** le **vendredi 22** (maison pour tous), à **Plouzévéde** le **vendredi 15** (foyer Antoine Caill), à **Plouvorn** le **mardi 19**.

SYNDICAT MIXTE DU LEON- SCOT/PLH

Les permanences « habitat »
sur le territoire du Léon :

Permanences OPAH :

Information et assistance
pour les subventions en
faveur de l'amélioration de
l'habitat.

Permanences HEOL :

Conseil technique sur les
économies d'énergie.

Permanences ADIL :

Réponses aux questions
juridiques, financières et
fiscales dans le domaine du
logement.

Bourse aux logements : pour
trouver un logement à louer
ou proposer une offre de
location.

Renseignements au Syndicat
Mixte du Léon (SCOT/PLH)

– 8 rue de la mairie à

Plouescat

Tél : 02.98.61.91.51.,

Mail : [syndicat-mixte-
leon@orange.fr](mailto:syndicat-mixte-leon@orange.fr)

Accueil du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à
17h30



CCPL

**Les 15 et 16 juin prochains, ouvrez les portes
de votre jardin !**

En Bretagne, tous les 2 ans, les acteurs du
tourisme, de l'environnement et du jardinage
se mobilisent pour promouvoir les solutions
de jardinage au naturel, c'est-à-dire sans
pesticides ni engrais chimiques.



Au cours d'un week-end de juin, des jardins amateurs ouvrent
gratuitement leur porte aux visiteurs pour échanger sur les techniques,
les savoir-faire, les trucs et astuces de jardinage, dans un cadre convivial.
L'objectif est de montrer à chacun qu'un jardin sans pesticide,
respectueux de l'environnement et de la santé, accueillant pour la
biodiversité, c'est possible... et ce n'est pas compliqué !

Cette année encore, plus de 100 jardiniers amateurs vont ouvrir la porte
de leur jardin dans toute la Bretagne. Pourquoi pas vous ?

Pour participer, il n'est pas nécessaire d'avoir un jardin d'exception. Il
suffit de jardiner sans produit chimique, de présenter quelques solutions
intéressantes pour le jardinier et surtout d'avoir envie de transmettre
son expérience.

Pour vous inscrire, téléchargez le formulaire d'inscription sur
www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org et retournez-le, complété,
à l'adresse indiquée avant le 5 avril.

Pour tout renseignement : Maison de la Bio, Charly Rio,
02.98.25.80.33.

Informations diverses

SUPPRESSION DES AUTORISATIONS DE SORTIE DE TERRITOIRE

Depuis le 1er janvier 2013, les mairies n'auront plus à délivrer les
autorisations de sortie du territoire (individuelles ou collectives) pour les
mineurs qui souhaitent voyager.

Un mineur français pourra voyager seul avec les titres d'identité
demandés par le pays de destination (carte d'identité dans l'Union
Européenne, passeport hors Union Européenne).

Certains pays imposent des modalités spécifiques supplémentaires telles
qu'un visa ou une autorisation parentale pour les mineurs. Aussi est-il
conseillé de préparer son voyage en vérifiant au préalable les documents
demandés sur l'espace dédié du site internet du ministère des Affaires
étrangères, dans la rubrique "*conseils aux voyageurs*".

Plus d'information : [http : //www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-
voyageurs/](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/) ou en Mairie.

LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL PARAITRA LE LUNDI 1^{er} AVRIL 2013.

Communiqués à remettre en Mairie pour le lundi 25 mars à midi au plus, merci.

Il ne sera pas fait de rappel. Vous pouvez adresser vos articles par mail de préférence à l'adresse suivante :

mairie.plougar@wanadoo.fr